



SCLÉROSE en plaques (NEU)

Cure hautement médicalisée

Une cure thermale personnalisée

En complément de votre cure, bénéficiez d'une prise en charge globale à travers des ateliers adaptés à votre pathologie, encadrés par des professionnels de santé.

Un protocole en 3 étapes sur 18 jours

Objectif 1

S'INFORMER ET ÉCHANGER

- 1 conférence médicale (90 mn)
- 1 bilan initial et 1 bilan final (primo curiste)

Objectif 2

S'APPROPRIER LES BONNES PRATIQUES

- 1 séance de musicothérapie (protocole Musicare®) (20 mn)
- 1 séance de musicothérapie (curiste confirmé) (20 mn)
- 1 atelier "mémoire" adapté (60 mn)
- 1 atelier préhension et rythme (60 mn)
- 2 séances de sophrologie (60 mn)

Objectif 3

AMÉLIORER ET PRÉSERVER SA MOTRICITÉ

- 2 séances de gymnastique adaptée en piscine (30 mn)
- 3 séances d'activités physiques adaptées (40 mn)

Programme **2022**

À dates
fixes

11 au
31 mars

29 juin
au
19 juil.

1^{er} au
21 avril

13 sept.
au
3 oct.

22 avril
au
12 mai

4 au
24 oct.

18 mai
au
7 juin

25 oct.
au
14 nov.

8 au
28 juin

150 €*

*Forfait non pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie.

Primo Curiste :

1^{ère} participation à une cure spécifique

Curiste confirmé :

ayant déjà participé à une cure spécifique

** Nombre de places limité



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

agit naturellement pour votre santé

THERMES DE LAMALOU-LES-BAINS

Avenue Clémenceau - 34240 Lamalou-les-Bains

Tél. : 04 67 23 31 40

lamaloulesbains@chainethermale.fr

